

Actualités

ARCHIVES 2020

Décisions du Conseil d'administration du 12 février 2020

# DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FÉVRIER 2020

---

Article mis à jour le 02/02/2021

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 12 février 2020, sous l'égide de M. Patrick Malet, président délégué de l'Office de l'eau Réunion. Neuf demandes de subvention ont été étudiées, illustrant la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés d'agglomération de La Réunion.

Près de 200 000 euros sont attribués à la CIVIS pour des travaux de renforcement de réseaux d'eau potable sur son territoire.

Une subvention de 105 000 euros est octroyée à la CIREST pour une étude visant à organiser le transfert des compétences eau et assainissement.

La CINOR et le TCO obtiennent respectivement 810 000 euros et 120 000 euros pour des travaux sur leurs réseaux de collecte des eaux usées.

La CIREST bénéficie de 1 200 euros pour contribuer à la gestion de l'assainissement non collectif.

Depuis le 1er janvier 2016, l'Office de l'eau Réunion a engagé 47,3 millions d'euros correspondant à la mise en œuvre de plus de 146 millions d'euros de travaux et d'études dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, le Conseil d'administration a validé un partenariat entre l'Office de l'eau Réunion et le BRGM, ayant pour objectif une meilleure compréhension du fonctionnement des nappes d'eau souterraine. Enfin, cette première séance de l'année a permis au Conseil d'administration de prendre connaissance du bilan des activités de l'Office de l'eau Réunion en 2019.

[Délibérations de la séance du 12 février 2020](#)



**Pour une gestion  
équilibrée et solidaire  
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)